



## **Situation sanitaire dans le territoire palestinien occupé, y compris Jérusalem-Est, et dans le Golan syrien occupé**

À la demande de la Mission permanente d'Israël auprès de l'Office des Nations Unies et des autres organisations internationales à Genève, le Directeur général a l'honneur de transmettre à la Soixante-Huitième Assemblée mondiale de la Santé la déclaration ci-jointe du Gouvernement d'Israël (voir annexe).



## ANNEXE

**DÉCLARATION DU GOUVERNEMENT D'ISRAËL  
À LA SOIXANTE-HUITIÈME ASSEMBLÉE MONDIALE DE LA SANTÉ**

1. L'État d'Israël proteste contre l'examen du point de l'ordre du jour intitulé « Situation sanitaire dans le territoire palestinien occupé, y compris Jérusalem-Est, et dans le Golan syrien occupé » et préconise de le supprimer de l'ordre du jour de l'Assemblée mondiale de la Santé. Ce point est à l'évidence motivé par des considérations politiques ayant pour unique objet de stigmatiser un État Membre – Israël.
2. L'Assemblée de l'Organisation mondiale de la Santé devrait, comme ses autres organes, rester dans un cadre professionnel et se concentrer uniquement sur des questions de santé thématiques et non géographiques. En outre, elle ne devrait pas être soumise à des pressions ni à des intérêts politiques. Ce regrettable rituel annuel compromet la crédibilité du caractère éminemment professionnel de l'Organisation mondiale de la Santé et de l'Assemblée. L'Assemblée mondiale de la Santé n'est pas le lieu adéquat pour débattre de questions politiques et ne doit pas remplacer les négociations bilatérales directes. S'il y a des sujets de préoccupation, ils doivent être examinés de manière bilatérale entre Israël et l'Autorité palestinienne.
3. La situation sanitaire du territoire palestinien, qui est en amélioration constante comme en témoignent plusieurs indicateurs, et le fait que tous les résidents du plateau du Golan ont accès à des services médicaux de grande qualité au même titre que tous les autres résidents d'Israël ne font que corroborer l'idée que l'Assemblée mondiale de la Santé devrait plutôt porter son attention sur les régions à haut risque dans lesquelles sa participation est véritablement nécessaire et très attendue. Il est regrettable que l'Organisation mondiale de la Santé consacre une partie importante de ses ressources à ce type d'activités au lieu de les employer à relever de vrais défis sanitaires dans d'autres parties du monde.
4. Cela vaut d'autant plus au regard de la situation qui ne cesse de se dégrader en Syrie, en particulier la situation sanitaire de la population, et de la destruction incompréhensible dont font l'objet les établissements de santé publique du pays. Il est aberrant d'évoquer la situation des habitants du Golan, laquelle est totalement identique à celle des habitants des autres régions d'Israël, alors que l'on passe sous silence le délabrement de la situation en Syrie. Nous demandons instamment à l'Assemblée mondiale de la Santé d'examiner cette situation vraiment préoccupante sur le terrain où des hommes, des femmes et des enfants syriens ne peuvent accéder aux services de santé et où les infrastructures sanitaires ont été détruites par le régime syrien.
5. L'État d'Israël considère que le débat récurrent de l'Assemblée mondiale de la Santé sur la situation sanitaire dans le Golan est un exemple absurde d'utilisation cyniquement abusive de l'ordre du jour de l'Assemblée pour des raisons politiques, tandis que le régime syrien empêche ses propres ressortissants d'obtenir des services sanitaires et des traitements de base.

= = =